

## TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

### ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Pierre-Alain Caltot, Benjamin Goldlust, Thomas Guard,  
Virginie Leroux, Catherine Notter, Judith Rohman.**

**Coefficient de l'épreuve : 3**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes** dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions

Le jury propose au candidat de revenir sur des points de traduction avant le commentaire : le candidat peut accepter ou refuser.

**Type de sujets donnés :** Texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter

**Modalités de tirage du sujet :** tirage au sort entre 2 enveloppes contenant chacune un texte.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** Dictionnaire de mythologie, atlas.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une indication historique.

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

Au cours de la session d'oral de l'année 2021, le jury de latin a écouté 131 candidats ayant obtenu des résultats entre 03 et 20 pour l'épreuve commune. Le jury a constaté une hétérogénéité particulièrement sensible des résultats obtenus cette année, sans doute en raison des conditions particulières dans lesquelles la préparation au concours des étudiants s'est déroulée depuis deux ans. Cette situation révèle des aptitudes très variées, tant pour la traduction du texte latin que pour son commentaire et son analyse en lien avec le thème inscrit au programme pour les épreuves de latin et de grec de la session 2021, « Savoir, apprendre, éduquer ». La moyenne, assez élevée cette année (11,56), s'explique plus par le grand nombre de prestations correctes que par celui des excellentes performances

#### **Déroulement de l'épreuve**

Si l'esprit de l'épreuve de latin reste identique, les candidats de la session 2021 ont été confrontés à deux changements :

- Le support du texte : les candidats ont été interrogés cette année sur un texte présenté, non plus dans un ouvrage unilingue, mais sur une feuille volante. Comme auparavant, le texte est accompagné d'un outillage, comprenant un titre, quelques éléments de contexte si nécessaire et des notes lexicales. Rappelons qu'il est demandé aux candidats de restituer le sujet au jury au terme de leur prestation ;
- Le temps de préparation : depuis cette année, les candidats préparent leur oral, non plus en une heure mais en une heure trente. Si cela constitue assurément un changement pour les candidats, la compréhension des textes ne s'en est pas trouvée sensiblement améliorée dans l'exercice de traduction. En revanche, cela a permis à certains candidats de proposer un commentaire plus étayé et beaucoup mieux construit, prenant véritablement appui sur des citations du texte latin. Le jury, en revanche, met en garde

les candidats contre les commentaires trop longs qu'il s'est vu dans l'obligation d'interrompre avant leur terme.

Le déroulement de l'épreuve est le suivant. Après avoir tiré un sujet parmi les deux proposés, les candidats bénéficient donc désormais d'une heure trente pour préparer une traduction, fidèle et précise, d'un texte latin et un commentaire littéraire de ce dernier. Pour éviter aux candidats de se trouver dans la situation, fort délicate et pourtant répétée au cours de cette dernière session, d'interroger le jury sur l'organisation à suivre dans la tenue de leur oral, nous en rappelons le déroulement attendu.

Le candidat propose au début de son oral des éléments d'introduction, visant à présenter directement le texte qu'il va traduire puis commenter. Le jury met en garde les candidats contre les introductions sinueuses et trop longues qui relèvent plus de l'apprentissage d'un cours sur le thème au programme que de la présentation d'un texte dont il s'agit de souligner l'intérêt.

Le candidat poursuit en lisant le texte, puis en le traduisant par syntagmes cohérents, d'abord relus en latin et accompagnés d'une traduction française. Le jury ne saurait trop encourager les candidats à se préparer à la lecture d'un texte latin de manière à rendre vivant le texte lu à l'oral et à en faire saisir, dès cette première mise en voix, la tonalité ou les grands mouvements. Quant à la traduction, le candidat peut utiliser la forme plus souple de l'oral, contrairement à l'exercice écrit de la version, pour reformuler une traduction littérale en une formulation plus littéraire, à condition que cela ne soit pas systématique. Le jury rappelle aux candidats qu'il n'a pas à intervenir au cours de cette phase de l'oral qui doit être menée par les candidats seuls et qu'il ne convient pas alors de l'interroger.

Ensuite, le jury invite le candidat à poursuivre son oral ou à échanger avec lui au cours d'une reprise de la traduction. C'est souvent cette seconde option qui est retenue par les candidats, avec raison de l'avis unanime du jury.

Le commentaire qui suit la reprise recouvre d'abord des enjeux littéraires et, même s'il est bienvenu d'éclairer le contexte historique, la doctrine de tel ou tel auteur ou encore les *realia* évoqués par le texte, il convient de ne pas transformer cette épreuve en oral d'histoire ancienne ou en réflexions philosophiques, comme cela s'est parfois vu. L'enjeu consiste bien à articuler la lecture du texte proposée par le candidat avec la problématique inscrite au programme afin de souligner la singularité présentée par le texte à commenter. Le jury tient à rappeler que la formulation du projet de lecture, si elle doit impliquer une tournure avec une interrogative indirecte, ne saurait comprendre une inversion du sujet, comme dans une interrogation directe. Des tournures du type « nous nous demanderons comment ce texte montre-t-il... » ont été plusieurs fois entendues, à la grande surprise du jury. Il est évident qu'une maîtrise parfaite de la langue et de la syntaxe françaises sont requises et attendues de la part des candidats. Que le plan retenu soit linéaire ou composé – de très belles prestations ont présenté l'une ou l'autre articulation –, le principe attendu par le jury reste que le candidat soit en mesure d'appuyer son explication du sens du texte sur des remarques formelles (génériques, stylistiques, rhétoriques, énonciatives) à partir de citations, précises et circonscrites, du texte latin. Le jury a été favorablement impressionné par des candidats, capables d'intégrer à leur commentaire des remarques que la reprise de la traduction leur avait permis de faire émerger, témoignant d'une vivacité d'esprit et d'une capacité à mobiliser toute leur compréhension au service du texte. En raison du temps imparti par l'épreuve, le jury a particulièrement apprécié les commentaires qui associent des qualités d'analyse, permettant d'expliquer un texte de manière lumineuse et nuancée, à des qualités de synthèse, permettant d'adopter un point de vue macroscopique sur le texte.

Quelques phrases rapides de conclusion suffisent à ressaisir les acquis principaux de la démonstration et à proposer des pistes d'ouverture.

## Remarques générales sur l'épreuve orale de latin

### *L'éthique du candidat*

Le jury est bien conscient des difficultés posées cette année par les mesures sanitaires qui impliquaient l'absence de public pendant les oraux, le port du masque, le respect des gestes barrières : ces derniers en particulier supposaient une élocution particulièrement distincte et une voix forte pendant les oraux. Si d'aventure de telles conditions devaient se reproduire pour les prochaines sessions, les candidats sont invités à être vigilants à leur *elocutio* pour ne pas être invités à répéter leur réponse, en particulier sur des questions de morphologie latine. L'éthique du candidat au cours de l'oral revêt une importance particulière : elle implique une attitude engagée et mobilisée de la part des candidats, en particulier lors de la reprise de la traduction. Le jury tient ici à souligner l'importance de cette reprise à ses yeux, puisque c'est souvent dans cette phase que se révèlent les compétences véritables de latiniste : il encourage donc vivement le candidat, fût-il désappointé par des questions parfois ambitieuses, à se mobiliser pour fournir une réponse construite, précise et concise, sans laisser s'installer de trop longs silences à chaque réponse. De fait, il est toujours dans l'intérêt du candidat de fournir des réponses claires et concises pour laisser au jury le temps de lui donner l'occasion de préciser ses réponses ou, le cas échéant, de les corriger. Il a donc tout avantage à se reprendre avec vigueur dans un esprit combattif, pour ne pas dire pugnace ! Si le jury a bien conscience de l'exigence que cela implique de la part du candidat, il tient à rappeler qu'un entraînement répété et constant pendant les années de préparation constitue la meilleure solution pour acquérir une aisance dans la compréhension d'un texte latin à l'oral.

### *Les billets et le lexique*

Les textes proposés à l'oral sont calibrés de sorte qu'ils comptent environ 18 lignes ou vers. Les notes lexicales varient en fonction de la difficulté du texte : le jury tient à rappeler qu'il n'attend pas une connaissance exhaustive du vocabulaire latin et que l'ignorance de tel ou tel mot rare n'a jamais été pénalisante. *A contrario*, le jury a apprécié les fines déductions de certains candidats, capables de motiver le sens d'un terme à partir de son étymon, révélant ainsi un véritable compagnonnage avec les textes latins au sortir de leurs années de préparation. Tel candidat est ainsi capable d'appréhender le sens du verbe *machinari*, qu'il ignorait visiblement, à partir de *machina*. Tels autres comprennent *languescere* à partir de *languere* ou *lucescere* à partir du *lux*. Au demeurant, le jury tient à rappeler l'importance d'un apprentissage régulier et constant du lexique au cours des années de préparation, que la fréquentation régulière des textes latins ne devrait manquer d'étayer, car trop de mots courants sont ignorés des candidats. Nous proposons ici une liste non exhaustive de termes sur lesquels des erreurs ont été commises alors que le sens devrait en être parfaitement connu.

*Arbitror, arma, comes, coram, creber, cuncti, die, diu, extra, fero, fortasse, forte, hostia, insignis, iuuare, libido, miror, munus, parco, pario, paro, pauor, placeo, placo, posco, praebeo, prope, quidam, quisque, scilicet, sequor, sin, tantus, uinco, uinculum.*

### *Erreurs de langue*

Parmi les erreurs de langue, que les candidats pourraient utilement corriger, nous tenons à signaler les points suivants :

- Le repérage des accusatifs pluriel de 3e déclinaison en *-is* ;
- La tournure, pourtant classique, *dignus qui* ;
- De manière assez générale, la traduction des propositions relatives au subjonctif n'a pas toujours été satisfaisante ;
- L'utilisation du datif pour le complément d'agent de l'adjectif verbal.

### *La thématique au programme*

À propos de la thématique inscrite au programme, le jury tient à souligner à la fois l'intérêt qu'il a éprouvé à écouter des commentaires intelligemment construits et adaptés au texte mais aussi son étonnement devant la méconnaissance totale, chez certains candidats, des enjeux de la pédagogie à Rome. Ainsi a-t-il pu constater de grosses imprécisions sur la notion ou l'étymologie du terme, sur le statut à accorder à la poésie didactique ou encore sur le projet de l'*Institution oratoire*, alors que des connaissances fondamentales sur l'œuvre de Quintilien pouvaient être attendues sur un tel programme. En outre, le jury met en garde les candidats contre le placage de connaissances, fussent-elles justes, relatives à un fait de civilisation, à une doctrine philosophique ou à une pratique littéraire, lorsqu'elles ne sont pas intégrées ni discutées en miroir du texte à commenter.

Quelques erreurs ou imprécisions sont à proscrire : la confusion entre vers et lignes, le commentaire trop systématique de la ponctuation du texte qui est le fait des éditions modernes, le recours au terme « quatrain » qui est inadapté dans un texte épique ou élégiaque.

Le jury tient à rappeler que le thème inscrit au programme est une occasion de lire la littérature latine, en diachronie et à travers tous les genres littéraires, à l'aune d'un sujet de réflexion ; cela dit, des connaissances fondamentales sur le projet littéraire des grands auteurs de la latinité et des repères en histoire littéraire restent absolument nécessaires pour pouvoir commenter un texte latin avec aisance et précision. De fait, trois genres littéraires semblent avoir mis en difficulté certains candidats du fait même qu'ils étaient apparemment moins concernés par la thématique du programme : 1) la comédie, alors que l'intrigue des *Adelphes* ou l'arrière-plan de la *Mostellaria* rejoignaient le thème au programme, a pu poser des problèmes de langue, en ce qui concerne les déictiques si importants dans les textes comiques, mais aussi d'appréciations génériques sur la topique du *seruus callidus* ou sur le contexte grec de la *palliata*. 2) L'historiographie romaine propose un large éventail de situations relevant de la pédagogie, depuis les harangues au peuple qui traversent les premiers livres de Tite-Live jusqu'aux passages consacrés de l'éducation des Césars dans les *Vies* de Suétone. Là encore, beaucoup de lacunes ont été décelées dans des commentaires relatifs à Suétone, rédigés, rappelons-nous utilement, *per species*. 3) Enfin, c'est surtout le genre élégiaque qui semble avoir désarçonné les candidats alors que la présentation du poète en *praeceptor amoris* concernait nombre des élégies de Propertius, Tibulle ou Ovide. La définition du genre élégiaque qu'il convient de distinguer du sens moderne du terme, son mètre avec le distique et ses topiques littéraires, comme le triangle amoureux, la soumission à une *domina* ou la *militia amoris*, ont parfois laissé perplexes des candidats qui semblaient alors découvrir ce genre poétique.

En résumé, le jury invite donc les candidats à découvrir le style de chacun des grands auteurs latins et à se familiariser avec les codes des différents genres littéraires.